

S'approprier le cadre juridique de la S&ST dans son rôle de responsable d'établissement

Réf : RP004

Durée : 1 jour

Contact :

Florence OUMGHAR

02.54.96.02.60

contact@cdo-formation.fr



CDO Formation
Siège Social

4, rue du couvent

Millançay

41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60

www.cdo-formation.fr



CDO Formation
Centre Paris IDF

11 Rue Cambrai

CS 90042

75945 Paris Cedex 9

Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller :

Ahmed OUMGHAR

06.30.82.18.84

a.oumghar@cdo-formation.fr

OBJECTIFS DU MODULE

- ☒ Se repérer dans la réglementation liée à la S&ST applicable dans son rôle de responsable ou de manager.
- ☒ Connaître et appliquer les obligations administratives et périodiques
- ☒ Connaître les obligations en matière d'accident du travail et sa gestion
- ☒ Identifier les acteurs internes et externes pour avancer la prévention

PUBLIC

- ☒ Directeur, Responsable d'établissement, Adjoint au directeur-responsable d'établissement, Secrétaire général, Signataire des délégations et subdélégations de pouvoir et de responsabilité, Président de CHSC

PRE-REQUIS

- ☒ Aucun

PROGRAMME DE FORMATION

- ☒ **Le droit en santé et sécurité au travail et les textes applicables**
 - L'obligation générale de la prévention
 - L'évaluation des risques
 - L'information et la formation
 - Les documents obligatoires
- ☒ **La responsabilité en cas d'accident**
 - La responsabilité civile et pénale.
 - La délégation de pouvoir
- ☒ **Les obligations en matière d'accident du travail et la gestion de ses conséquences**
 - Définition d'accident de travail/de trajet et maladie professionnelle.
 - La déclaration et le suivi de l'accident du travail.
 - L'enjeu financier des accidents du travail.
- ☒ **Les relations avec les acteurs internes et externes**
 - Référent santé et sécurité.
 - Le comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT).
 - Les délégués du personnel.
 - La médecine du travail
 - Les caisses régionales (CARSAT, CRAMIF ...)
 - L'inspection du travail

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ Après une présentation générale de la formation, chaque thème sera précédé par un questionnaire demandant l'avis de chacun sur les points clés à aborder. Un diaporama de recadrage servira de base pour les échanges et les questions des participants.

EVALUATION

- ☒ Attestation de formation